

Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

* Identification de la substance ou de la préparation

* Nom du produit **Vesol 172**

* **Emploi de la substance / de la préparation** Agent dégraissant

* Producteur/fournisseur :

Vecom BV
Mozartlaan 3
NL-3144 NA Maassluis
Les Pays-Bas

Vecom NV / SA
Ter Stratenweg 7 B
B-2520 Ranst - Oelegem
Belgique

Website: www.vecom-group.com

* Service chargé des renseignements :

Laboratoire
Département " sécurité de fonctionnement "

* Renseignements en cas d'urgence :



Tel. : +31 (0)10 - 59 30 244 / 59 30 237 / 59 30 250
Fax : +31 (0)10 - 59 24 888 / 59 27 056

Après heures de bureau:


Tel. : +31 (0)10 - 4 51 58 48 / 4 34 17 17
Mobile : +31 (0)6 - 53 49 55 40 / 20 11 00 75

2 Composition/informations sur les composants

* Caractérisation chimique

* **Description** : Mélange de solvants.

* Composants contribuant aux dangers:

CAS: 64742-48-9	Gedesaromatiseerde koolwaterstof (< 5 ppm benzeen)	50-100%
EINECS: 265-150-3	 Xn; R 65-66	

* Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

* Principaux dangers:



Xn Nocif

* Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

* Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

* **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

* **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

Nom du produit Vesol 172

(suite de la page 1)

- * **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- * **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- * **après ingestion :**
NE PAS FAIRE vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Rinse the mouth, but DO NOT drink.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- * **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- * **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**



Jet d'eau à grand débit.

- * **Équipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- * **Autres indications** Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- * **Les précautions individuelles:** Non nécessaire.
- * **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer
- * **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (Oil Adsorbent, sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont :
Eau chaude additionnée de produit nettoyant

7 Manipulation et stockage

- * **Manipulation :**
 - * **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
En cas de dilution, toujours présenter de l'eau et y délayer le produit
 - * **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- * **Stockage :**
 - * **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants
 - * **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec les matières inflammables
 - * **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger contre le gel.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

Nom du produit Vesol 172

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

*** Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

*** Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

*** Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

*** Equipement de protection individuel :***** Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

*** Protection respiratoire :** Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante.*** Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :**

Filtre combiné A-P2

*** Protection des mains :**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

*** Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

*** Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

*** Protection des yeux :**

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

*** Indications générales.**

* Forme :	liquide
* Couleur :	incolore
* Odeur :	légère

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

Nom du produit Vesol 172

(suite de la page 3)

* Modification d'état	
* Point de fusion :	< -25°C
* Point d'ébullition :	185°C
* Point d'éclair :	63°C
* Température d'inflammation :	235°C
* Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
* Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
* Limites d'explosion :	
* inférieure :	0,7 Vol %
* supérieure :	6,0 Vol %
* Pression de vapeur à 0°C:	0,5 hPa
* Densité à 20°C:	0,777 g/cm ³
* Solubilité dans/miscibilité avec	
* l'eau :	non ou peu miscible
* Teneur en solvants :	
* eau :	0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- * **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- * **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- * **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- * **Toxicité aiguë :**
 - * **Effet primaire d'irritation :**
 - * **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
 - * **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
 - * **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- * **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

- * **Indications générales :**
Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

Nom du produit Vesol 172

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

*** Produit :***** Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

*** Emballages non nettoyés :**

*** Recommandation :** L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

*** Produit de nettoyage recommandé :**

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

*** Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**

*** Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -

*** Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**

*** Classe IMDG :** -

*** Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**

*** Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

*** Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

*** Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

Xn Nocif

*** Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

Gedesaromatiseerde koolwaterstof (< 5 ppm benzeen)

*** Phrases R :**

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

*** Phrases S :**

23 Ne pas respirer la vapeur.

36 Porter un vêtement de protection approprié.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression: 12.12.2007

revue le: 28.06.2006

Nom du produit Vesol 172*(suite de la page 5)**** Prescriptions nationales :***** Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les chapitres qui ont bien changé sont marqués avec un astérisque (*).

*** Phrases R importantes:**

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

*** Service établissant la fiche technique :** Département Qualité, Environnement et Sécurité.*** Contact :** Q/E/S Directeur**** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F